

12 et 13 novembre 2010 : États Généraux de la Nuit à Paris La SAEMES propose des forfaits réduits de nuit et des services associés dans les quartiers qui bougent

En réponse aux enjeux posés par les États Généraux de la Nuit, la SAEMES mettra en place, dès décembre 2010, de nouveaux forfaits de nuit destinés aux clients noctambules.

Outre une réduction tarifaire de 50%, la SAEMES proposera des services associés pour la sécurité routière : distribution d'éthylotests et appels de taxi.

Les États Généraux de la Nuit, organisés par la Ville de Paris les 12 et 13 novembre, réunissent les principaux intéressés par la vie nocturne parisienne (*professionnels de la nuit, associations de riverains, maires d'arrondissement, Préfecture de police de Paris et Région Île-de-France*) autour d'une problématique commune : concilier les différents rythmes et usages de la nuit pour dynamiser la capitale, en préservant la qualité de vie des riverains.

L'un des sujets majeurs de cette rencontre est le transport, avec un atelier dédié aux « mobilités nocturnes ».

La SAEMES, en tant qu'opérateur de stationnement de la Ville de Paris, s'y associe pour proposer une offre, visant à améliorer l'accessibilité de nuit à la vie culturelle et festive de la capitale et la mobilité des franciliens noctambules.

Six parkings SAEMES offriront début décembre des tarifs de nuit réduits et des services associés

Afin de faciliter le stationnement nocturne sur Paris, la SAEMES propose de nouveaux forfaits de nuit aux noctambules **offrant une réduction de -50% par rapport au tarif horaire habituel (hors remises et forfaits)**. Ces tarifs seront appliqués systématiquement en caisses automatiques et bornes de sorties.

Une démarche inédite pour inciter les automobilistes à stationner dans des parkings souterrains, **libérant ainsi l'espace public, pour faciliter la circulation des piétons, des vélos, des livraisons et des transports publics**. L'autre atout de ce dispositif réside dans la **réduction du temps lié à la recherche d'une place de parking en surface**, générateur de nuisances sonores et de pollution. **Sans parler du risque de rater sa séance au cinéma ou le début d'une pièce de théâtre !**

« Lorsque nous avons été sollicités par la Ville de Paris, pour apporter une réponse concrète aux difficultés que rencontrent les automobilistes pour stationner de nuit dans les quartiers fréquentés de la capitale, il nous a semblé essentiel d'apporter une solution globale, qui ne soit pas que tarifaire. Ainsi, le déploiement de forfaits attractifs s'accompagnera de services visant à sécuriser le retour de nos clients et à favoriser des comportements de conduite responsables », explique Yves Contassot, Président de la SAEMES.

Outre des tarifs dédiés, la SAEMES déploiera **des services complémentaires, destinés à encourager des comportements responsables en matière de sécurité routière**, tels que la **mise à disposition d'éthylotests** sur demande à l'accueil de ses parkings. **L'appel de taxi par un agent SAEMES** est également envisagé pour les automobilistes dans l'incapacité de reprendre le volant.

Cette offre concernera, début décembre, **six parkings publics de la SAEMES**, situés dans les quartiers de prédilection des noctambules : Opéra-Louvre (parking Pyramides - 1^{er}), les Halles (parking Saint-Eustache - 1^{er}), le Marais (parking Hôtel de Ville - 4^e), Ile de la Cité (parking Notre-Dame - 4^e), Mouffetard (parking Patriarches - 5^e) et Quartier latin (parking Ecole de Médecine - 6^e).

Avec ce nouveau dispositif, la SAEMES confirme son engagement au service d'une mobilité urbaine optimisée, en faveur des franciliens et de la qualité de vie à Paris.

PARCS	HORAIRES FORFAITS DE NUIT	DURÉE	PRIX NOUVEAUX FORFAITS
PYRAMIDES (1^{er})	20h00 – 5h00	9h00	11,50 € TTC
SAINT-EUSTACHE (1^{er})	20h00 – 5h00	9h00	10,30 € TTC
HOTEL DE VILLE (4^e)	20h00 – 5h00	9h00	11,50 € TTC
NOTRE-DAME (4^e)	20h00 – 5h00	9h00	11,70 € TTC
PATRIARCHES (5^e)	20h00 – 5h00	9h00	11,40 € TTC
ÉCOLE DE MEDECINE (6^e)	20h00 – 5h00	9h00	13,60 € TTC

À propos de la SAEMES

La SAEMES – Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement de la Ville de Paris –, présidée par Yves Contassot, est le 2e opérateur de stationnement à Paris, avec un chiffre d'affaires de plus de 39 M€ en 2009. Elle accueille au sein de ses parcs plus de 3 millions de clients/horaire chaque année, 8 000 clients abonnés et 4 000 amodiataires. Elle gère 55 parcs de stationnement à Paris et en Ile-de-France, soit plus de 18 500 places.

Forte de 30 années d'expertise et d'une équipe de 240 collaborateurs, la SAEMES conseille et accompagne les collectivités, les Institutions et les entreprises dans la conception, la rénovation et la gestion de parcs de stationnement.

La SAEMES s'inscrit dans le développement de la politique de circulation et de stationnement de la Ville de Paris, en incitant à un usage raisonné des véhicules motorisés, étant par là même un véritable opérateur de la mobilité urbaine.

Preuve en est, son souci constant de développer l'intermodalité, notamment avec les transports publics, la mobilité urbaine (stationnement des vélos, tarifs motos), dans une logique de développement durable, conjointement à sa démarche qualité confirmée par sa certification ISO 9001.

La SAEMES est membre de la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement (FNMS) et préside la commission intermodalité

Les principaux parkings de la SAEMES : Notre-Dame (75004), Hôtel de Ville (75001), Sèvres-Babylone (75007), Quai Branly (75007), Bercy (75012), Méditerranée (75012), Porte d'Auteuil (75016), parc Relais Val d'Europe (Serris/Montévrain) (77144), parc relais Villejuif - Louis Aragon (94800), parc relais Vaires-Torcy (77360), etc.

Les chantiers de rénovation : Pyramides (75001) et Vaires-Torcy (77).

Les constructions en cours : Cardinet (75017) et Val d'Europe (Serris/Montévrain) (77144).

Pour en savoir plus : www.saemes.fr

Pour de plus amples informations ou demande d'interview d'Yves Contassot, Président de la SAEMES ou de Pascale Pécheur, Directrice générale de la SAEMES, veuillez prendre contact avec le Service de presse de la SAEMES.

Marilyn HORTA-MARQUES / Tél. : 01 43 38 94 76 / E.mail : mh@precision.fr

Aurélié BOIS / Tél. : 01 43 38 94 74 / E.mail : ab@precision.fr

Agence Précision / 5 passage Piver – 75011 Paris / Tél. standard : 01 43 38 22 23 / Fax : 01 43 38 77 77 / Site : www.precision.fr